### EN UN SEUL LOT D'UN APPARTEMENT d'une superficie loi Carrez de 75.15 m².

avec balcon d'une surface de 5.33 m² et loggia d'une surface de 2.50 m². situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment 2/A, et UNE CAVE située au sous-sol, dépendant du Groupe XII d'un ensemble immobilier en copropriété

sis à MARSEILLE (13002), quartier de l'Hôtel de Ville, 2 rue Méry,

## MISE A PRIX: 104.000.00 €

# VISITE LE LUNDI 27 JANVIER 2025 DE 14 H A 15 H

#### L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 5 FEVRIER 2025 à 9 heures 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE. siégeant Salle n° 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

#### **DESIGNATION DES BIENS** MIS EN VENTE:

Un appartement portant l'indication « II/224 » situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment 2/A, Groupe

au cous-col Groupa XII formant ancamble

pour 6 a 32 ca. L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier

des conditions de la vente, comporte : hall XII, et une cave portant le numéro 4 située d'entrée, cuisine, séjour, chambre 1 / bureau,